

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS-DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 4 Juillet.

### CHRONIQUE ÉLECTORALE

Il était pourtant bien facile de s'entendre. Un peu plus d'esprit politique, un peu moins de visées personnelles, et cela suffisait.

L'esprit politique le plus élémentaire ne commandait-il pas, en effet, de grouper en un seul faisceau toutes les forces républicaines, sans s'amuser à découvrir des nuances et sans formuler de ces exclusions, blessantes pour les groupes qui en sont l'objet, dangereuses pour le parti tout entier et qui laissent trop percer chez leurs auteurs, à la place des principes, le souci de mesquines influences à sauvegarder.

Non, ce n'est point de la saine politique, cela ; c'est de la rancune, de la suffisance, du despotisme, tout ce qu'on voudra, excepté ce souffle patriotique, cet effacement de soi, cette union, cet effort commun, unanime et salutaire, qui fait les grands partis et assure leur prépondérance.

Un vieux républicain libéral nous disait dernièrement : « Je déplore toutes ces scissions qui émiettent notre parti et nous rendent ridicules et, pour ma part, je n'approuve en aucune manière cette conduite excessivement imprudente, en face d'adversaires très puissants dans le Lot. » Cet honnête homme avait raison.

Dans le combat prochain qui va se livrer en France, le plus fort de l'action ne sera pas, dans notre département surtout, entre

les réactionnaires et les républicains ; mais qu'on le croie bien, entre les républicains intransigeants et les républicains libéraux.

Les premiers refusent toute entente et les seconds se rebiffent devant l'humiliation qu'on voudrait leur faire subir.

De là ces grandes haines, d'autant plus aveugles que les questions de personnes, nous le répétons, dominent ici les questions de principes.

Il faut substituer dans le pays telle influence à telle autre, et dans ce but, tous les moyens sont bons ; c'est toujours le même système.

L'exemple est encore présent à toutes les mémoires de l'alliance de la dernière heure d'un républicain radical avec les pires ennemis de la République, qui fit chuter la candidature d'un républicain libéral, M. Calmon, fils.

Ce fait, qui attrista tous les sincères républicains de l'arrondissement de Gourdon et qui assura le succès des bonapartistes, se reproduira, nous le craignons, aux prochaines élections.

L'attitude inconcevable des sénateurs du Lot, excluant de leur seule autorité tous les libéraux du sein du parti républicain, et rédigeant tout un Code électoral au profit de leur intérêt exclusif, est une faute énorme dont il n'est pas difficile de prévoir les tristes conséquences.

Aussi faisons-nous un appel énergique à tous ceux qui, abstraction faite d'eux-mêmes, veulent assurer le triomphe des idées libérales. Ils le peuvent encore.

Aux comités radicaux, si autocratiques, ils n'ont qu'à opposer des assemblées vraiment populaires ; ils n'ont qu'à provoquer, dans chaque canton, des réunions plénières, où tous les candidats républicains, — non pas seulement ceux agréés au n<sup>o</sup> 1 de la rue Boursault, — exposeront, devant le plus grand nombre d'électeurs possible, leurs vues sur la direction à donner à cette République que l'on perdrait par les excès et qu'il faudrait s'efforcer de sauver en l'appuyant sur le concours de tous les désintéressés, de toutes les bonnes volontés ; en la rendant respectueuse des droits et des libertés de chacun ; en la laissant accessible à toutes les aspirations généreuses.

Agir autrement, c'est révolutionner le pays et courir à la réaction. Aveugles ceux qui ne voient pas le chemin déjà parcouru dans cette voie.

Un républicain conservateur.

\*\*\*

La lettre suivante est, pour tous les vrais républicains, un exemple à suivre :

#### Lettre de M. Léon Say

Paris, 3 juillet.

» MON CHER RIBOT,  
» Obligé de m'absenter pendant quelques jours, je compte sur vous pour me tenir au courant des faits politiques qui peuvent se produire. Il me paraît essentiel de nous maintenir sur le terrain libéral que vous avez choisi et que vous avez si bien défini dans votre discours de Saint-Pol et dans votre discours au sein du comité de la rue de Babylone.  
» L'opinion publique revient aux idées que nous avons toujours défendues : il faut affirmer avec d'autant plus d'énergie et de confiance la politique républicaine à laquelle nous appartenons.  
» Votre bien dévoué.  
» LÉON SAY. »

celle-ci convenablement. Cette somme lui sera réglée sur le numéraire en caisse aussitôt après ma mort ;

» Item à ladite Hélène Lebrun, la parure qu'elle choisira parmi celles que j'ai portées ;

» Item à son père susnommé, la jouissance, sans vie durant, de ma ferme de Grand champ-lès-Sens et de ses revenus, où il pourra se retirer ; à moins que l'un de mes héritiers ne le conserve à son service, auquel cas il lui sera alloué les mêmes gages que ceux qu'il touchait au mien. »

— Eh bien ! avez-vous vu ? demanda M. Toussein.

— Je vois, monsieur, que la feue dame paraissait éprouver un grand attachement pour les deux personnes qu'elle appelait son *vieux ami* et sa *chère fille*.

Le juge d'instruction eut un léger mouvement d'impatience.

— Bon, fit-il, à présent retournez-vous, saint Thomas

— Je me retourne.

— Apercevez-vous d'ici, sur la manche du *vieux ami*, au bras gauche, au-dessus du parement, ces taches de bougie exactement pareilles à celle qui étoile la page que je viens de vous faire lire ? Approchez-vous et vérifiez...

— J'aperçois les taches, monsieur. Inutile de vérifier.

— Nous avons été comme vous, poursuivit M. Toussein avec bonhomie. Nous nous sommes refusés à croire ; nous avons regimbé contre l'évidence ; nous avons crié à l'in vraisemblance, à l'absurde, à l'inouï !... Un vieillard dont la probité n'a pas fait un écart pendant près de soixante ans ! Un ancien soldat dont la bravoure a brillé sur tous les champs de bataille de l'Europe ! Un serviteur dont le dévouement s'est affirmé de telle façon que sa maîtresse a cru devoir lui témoigner sa reconnaissance par les legs exception-

nelles que vous savez et par la forme affectueuse sous laquelle elle le présente ! Finir si mal une vie si bien commencée et si bien remplie ! Couronner par la plus noire ingratitude tout un passé de fidélité et de désintéressement ! Cela nous paraissait simplement impossible !... Mais quoi ! l'humanité a de ces retours monstrueux et de ces abîmes insondables...

Les preuves se sont accumulées peu à peu ; tout ce que vous nous aviez fait toucher du doigt s'est dressé contre l'intendant, et le testament a parlé pour nous dire ce que le législateur dit à la justice hésitante :

« Cherche à qui le crime profite ! »

Il y eut un silence. Le policier penchait sa tête sur sa poitrine. Ses traits rembrunis, son sourcil froncé, les veines qui se gonflaient comme des cordelettes sur son front dénotaient une tension d'esprit extraordinaire, un travail de réflexion des plus heurtés, une lutte intérieure des plus violentes. Soudain, il se redressa d'un jet, et une protestation, qu'il ne pouvait contenir, éclata hors de ses lèvres :

— Non s'écria-t-il *j'en rappelle* ! Ce vieillard est blanc de tout ceci comme le moutard qui tète sa mère ! J'en flanquerais ma sorbonne à rogner à Sanson, — et, attaché sur la bascule, je répondrais de son innocence comme je répondrais de la mienne !...  
M. de Bergonde s'avança...

Pendant la longue conversation du juge d'instruction et du chef de la brigade de sûreté, le procureur du roi n'avait cessé de donner des marques d'impatience et de mécontentement. Sans doute trouvait-il que son collègue manifestait une trop visible satisfaction à discourir, et jugeait-il exorbitant ce commerce d'explications entre un membre du haut parquet et un simple salarié de la préfecture de police...

— Monsieur Vidocq, prononça-t-il sévèrement, cette sortie est inconvenante. Gardez vos com-

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 juillet.

La Chambre reprend la discussion du budget des cultes.

M. le Ministre de l'Instruction publique. — Je demande, sur le chapitre 9. (Allocation des vicaires), une augmentation de 100,000 fr. pour subvention au clergé français de l'Algérie et de la Tunisie.

Depuis plusieurs années, le budget des cultes de l'Algérie a subi d'importantes réductions. Les quêtes faites par Mgr le cardinal Lavignerie ne suffisent pas pour assurer le recrutement du clergé. L'intérêt politique, plus encore que l'intérêt religieux, commande cette augmentation.

L'augmentation est adoptée par 246 voix contre 215.

Le chapitre 9, ainsi modifié est adopté.

M. Jules Roche. — La Chambre ayant rétabli le crédit relatif aux chanoines, il y a lieu de réduire de 200,000 fr. le chapitre 10. (Pensions et secours aux ecclésiastiques.)

La modification est adoptée, ainsi que les derniers chapitres du budget des cultes. (Édifices diocésains, secours aux églises et aux presbytères, etc.)

#### Commerce et agriculture

La Chambre passe au budget du ministère du commerce, dont les chapitres sont successivement adoptés sans discussion.

Vient ensuite le budget de l'agriculture, dont les premiers chapitres (Administration centrale, écoles vétérinaires, enseignement agricole) sont adoptés.

M. de Ladoucette. — Certains comices agricoles ont vu leur subvention supprimée. Bien que les conseils généraux en aient demandé le maintien. Le pays saura que les suppressions ont été faites par la seule raison que les membres des comices ne sont pas républicains.

Les chapitres 12 et 13 (Encouragements à l'agriculture, mérite agricole) sont adoptés.

Sur le chapitre 14, l'amendement tendant à augmenter de 750,000 fr. le crédit relatif aux moyens de combattre le phylloxera et le doryphora, est renvoyé à la commission.

Les derniers chapitres du budget sont adoptés sans discussion.

mentaires et votre opinion pour qui vous les demandera. En matière de garanties, vous nous permettrez de choisir parmi celles qui émanent d'une moralité établie et d'un passé irréprochable.

La leçon était rude. Le policier la reçut sans broncher. Ces parias sont blindés contre l'affront. Vidocq salua la mercuriale du magistrat comme un soldat salue le boulet :

— Je sais, murmura-t-il avec une déférence affectée, que mon avis doit s'effacer devant les ordres du parquet. J'attends respectueusement ceux de M. le procureur du roi.

— Si vous le savez, ne l'oubliez plus à l'avenir, fit M. de Bergonde d'un ton sec.

Ensuite, désignant l'intendant :

— Vous allez emmener cet homme à la Conciergerie, où vous le ferez écrouer au secret. Voici le mandat. En cas de résistance de sa part, faites-vous assister du nombre d'agents nécessaires.

— Lorsque j'ai la loi avec moi, repartit Vidocq froidement, je n'ai besoin de personne pour faire mon métier. Le particulier me suivra de gré ou de force. Quand je devrais l'emporter avec mes dents, vous pouvez le considérer comme *bouclé*.

Puis, allant entr'ouvrir la porte de l'antichambre :

— Holà ! Coco ! appela-t-il.

— Patron ?

— Fais avancer un fiacre. Tu montres en singe avec le cochon. Nous allons voyager pour le gouvernement.

M. de Bergonde disait :

— Il faudrait s'enquérir du domicile de ce Lebrun.

— Cour du Dragon, à la Croix-Rouge, dit Vidocq en revenant.

Le procureur du roi s'adressa au juge d'instruction :

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

22

## LA BELLE LIMONADIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

LE MEURTRE DE LA RUE DES MAÇONS

VIII

L'ACCUSATION DU TESTAMENT

— Maintenant, poursuivit-il expliquez-moi par quel hasard cet acte, qui ne compte pas moins de vingt pages, est resté justement ouvert à la page et au titre qui traitent des legs faits par la testatrice à ses serviteurs, et constatez qu'il a fallu que le misérable fût singulièrement absorbé par la lecture de cette page et de ce titre, pour laisser tomber une gouttelette de cire de la bougie qui l'éclairait sur le paragraphe qui concerne l'intendant Lebrun et sa fille...

— Oh !  
— Regardez, voici l'acte, voici l'endroit, voici la gouttelette de cire : signature que, par la permission divine, le coupable a placée — sans le savoir — au bas de son crime !...  
Et le magistrat tendit le testament au policier, qui lut au feuillet indiqué :

« Item, je lègue et donne en toute propriété à mon *vieux ami* Jacques Lebrun la somme de trente mille livres pour l'aider à parfaire la dot de sa chère fille, de ma chère fille Hélène, et à établir



**Travaux publics**

La Chambre passe à l'examen des travaux publics. Le budget en entier est adopté. La suite de la séance est renvoyée à samedi.

**Informations**

**Les prochaines élections.** — On lit dans la *République française* :

« Le renvoi de la classe la plus ancienne qui, à toute époque, aurait une assez grande importance sociale, a, cette année-ci, un caractère politique, en raison des élections. Si on la garde jusqu'au 25 septembre, ces 90,000 électeurs seront exclus du scrutin, pour le cas où il s'ouvrirait en août; ils y auraient accès le lendemain même de leur arrivée, pour le cas où les élections se feraient fin septembre, et ils arriveront aux urnes sans aucune préparation, ce qui est toujours fâcheux.

« Il nous semble que le gouvernement doit se préoccuper d'une pareille situation. Nous pouvons affirmer que presque partout, dans les départements, on s'en inquiète. »

**Service funèbre pour l'amiral Courbet.** — Les anciens élèves de l'Ecole polytechnique ont fait, jeudi à 10 heures du matin, célébrer un service funèbre en l'église Saint-Joseph, de Marseille, à la mémoire de leur illustre camarade l'amiral Courbet.

Le cénotaphe était couvert du drapeau tricolore avec des écussons aux angles portant les noms des victoires du regretté défunt.

L'assistance comprenait 800 personnes; on y remarquait les généraux de Colomb et Partier, M. Langelin, commissaire général de la marine, un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine, des ingénieurs et l'élite de la société.

L'absoute a été donnée par Mgr Robert.

Les autorités de la préfecture et de la mairie brillaient par leur absence.

**Santé de l'empereur Guillaume.** — Paris dit :

Nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer que si la santé de l'empereur Guillaume est satisfaisante, son affaiblissement général s'accroît cependant chaque jour.

**Au camp du Pas-des-Lanciers.** — On lit dans le *Temps* :

La situation ne s'améliore pas au camp du Pas-des-Lanciers. Notre correspondant de Marseille nous télégraphie, qu'hier, soixante-onze soldats ont été évacués sur l'hôpital militaire de Marseille. Aujourd'hui, quarante malades seront expédiés à Draguignan et quarante autres à Nîmes.

Il ne semble pas cependant qu'on ait affaire à des maladies dangereuses.

— Nous allons procéder chez lui à une perquisition minutieuse...

— C'est élémentaire, répondit M. Toussenet, un peu piqué de la semonce de son collègue au policier, semonce dont il sentait qu'une partie retombait sur lui.

— Monsieur le procureur du roi n'a pas d'autres instructions à me donner? interrogea le chef de la brigade de sûreté.

— Pas d'autres pour le moment. On dit que la foule ne cause d'augmenter au dehors. Prenez vos précautions en conséquence.

Vidocq sourit.

— La foule est ma maîtresse, fit-il. Elle m'a doré parce que je la bats.

Puis, marchant vers l'ancien dragon et lui posant la main sur l'épaule :

— Monsieur Jacques Lebrun, il faut m'accompagner.

Le vieillard, durant toutes ces conversations et tous ces mouvements, n'avait cessé de tourner le dos aux choses et aux gens. Quand le policier le toucha, ses épaules, dont l'âge commençait à courber la forte cambrure, évoluèrent lentement, et son visage se détacha de la main glacée de sa défunte maîtresse.

En temps ordinaire, il y avait sur ce visage du civil et du militaire à doses à peu près égales. Douceur et énergie combinées. Le domestique aussi percevait par une pointe d'humilité. Expressions diverses qui se fondent en un type : le *brosseur*, — ce soldat de ménage qui fait, avec la même ardeur, le coup de fusil et le coup de plumeau, le coup de sabre et le coup de vergette. En temps ordinaire, répéterons-nous, sur ce front carré que dentelait une rude chevelure, coupée ras, — à l'ordonnance. — il y avait la loyauté des braves cœurs et le calme de l'âme honnête; dans ces petits yeux, qu'ombrageait l'accent circonflexe d'un sourcil bourru, il y avait de la candeur et de la fierté; sur ces lèvres, que contournait une

**LE CHOLÉRA**

Madrid 2 juillet.

Hier en Espagne 1,352 cas de choléra et 598 décès.

A Madrid, 4 cas et 2 décès, à Aranjuez, 152 cas et 78 décès.

Une certaine amélioration s'est produite dans les provinces de Murcie et de Castellon; mais la panique est toujours grande.

A Ciempozuelos, 6 cas et 2 décès; dans la province de Valence, 784 cas et 512 décès; dans la province de Murcie, 174 cas et 61 décès; dans la province de Castellon, 97 cas et 46 décès.

Aux environs d'Alicante, 205 cas et 69 décès; dans la province de Saragosse, 68 cas et 24 décès.

Les journaux de Ségovia, de Malaga et de Ciudad-Réal signalent un cas dans chacune de ces villes.

**CHRONIQUE LOCALE**

ET RÉGIONALE

**ÉCHOS ÉLECTORAUX**

Mon Dieu, qu'il est donc difficile de s'accorder entre humains!

Mettez dix hommes ensemble, et d'amis qu'ils étaient, ils se déchireront bientôt entre eux, s'ils pincet la guitare de la politique.

C'est comme cela.

Et tenez, hier encore, un véritable orage grondait dans le camp monarchiste, d'ordinaire si calme.

A la suite de pourparlers avec les bonapartistes, ces derniers ont envoyé, hier au soir, un ultimatum qui a fait bondir d'indignation tous les délégués monarchistes réunis. Ils étaient plus de cent.

Nous ne voulons entrer aujourd'hui dans aucun détail; nous ne voulons pas parler surtout de la proposition d'un membre de la réunion, M. D..., qui a été repoussée à l'unanimité. D'autant plus, que tout espoir d'entente n'est pas encore perdu.

Nous voulons simplement citer le mot charmant d'un conservateur bien connu qui, dans la réunion bonapartiste de mercredi, désapprouvant les exigences de ces Messieurs, prit son chapeau et la porte, en disant avec son esprit caustique ordinaire : — « Ah! Messieurs! en m'appelant ici, vous m'avez fait faire un pas de clerc. »

\*\*\*

Pendant ce temps, les républicains radicaux nomment, suivant la formule Béral-Verninac, les délégués communaux dans les diverses parties du département.

moustache plutôt blanche que grise, il y avait un reflet de cette gaieté vaillante, fruit d'un bon estomac et d'une conscience saine. La veille encore, vous n'auriez point trouvé l'ex-brigadier au 3<sup>e</sup> dragons sensiblement changé depuis le jour où, sur le quai du Louvre, il avait fait avec la belle limonadière échange de sympathies dans une accolade fraternelle. Quelques rides en plus au coin des tempes, quelques flocons de neige en plus sur le crâne et dans le poil, une légère inflexion de la taille, un soupçon de lourdeur et d'embaras dans la démarche accusaient seuls chez lui les années écoulées.

Cela s'explique: le grognard avait vécu, à l'hôtel Mazerolles, exempt de besoins et d'inquiétudes. Et comme il le disait en son langage hérissé de comparaisons empruntées à son ancien métier: dans le nouveau régiment où il comptait rester jusqu'à son congé définitif, le service était supportable, la colonnelle des plus commodes et l'ordinaire digne d'un major!

Oui, mais, entre la soirée de la veille et la présente matinée, il y avait eu la place d'un grand malheur, — d'un grand crime! Jacques Lebrun semblait avoir vieilli d'un demi siècle. Un accablement morne hébétait sa physionomie. Des plis, profonds comme des balafres, s'étaient creusés sur son front; ses yeux s'étaient vitrifiés; ses lèvres grimachaient un rictus idiot. Sa tête vacillait sur ses épaules comme si elle fût devenue subitement vide de toute pensée, de toute intelligence! A l'aspect de ce ravage d'autant plus éloquent qu'on devinait qu'il n'avait mis qu'une ou deux heures à s'accomplir, le juge d'instruction ne put s'empêcher de murmurer à l'oreille de M. de Bergonde :

— En vérité, si cet homme joue la comédie, c'est un rude commédiant!

— Collègue, repartit le procureur du roi, souvenez-vous de Castaing agenouillé au chevet de l'ami qu'il venait d'empoisonner.

Voici quelques résultats :

*Luzech* — MM. Bergon, Cavalié, adjoint, Lafon, Méraud, Bary, Foissac, Mousset, Pons, vétérinaire, Bessières et Baudel.

*Labastide-Murat*. — MM. Latour, Pierre, négociant, Villars, Pierre, négociant, Pons, Maurice, rentier, Valat, Adolphe, négociant, Gardon, négociant, Valette Edouard, boulanger, Juge, Narcisse, carrossier, Devau, rentier, Jentou, greffier.

*Vaillac*. — MM. Alagnoux, propriétaire, Bousquet, retraité, Vigue, propriétaire.

*Touzac*. — MM. Maratuech, maire, Gipoulou, adjoint, et Miquel, conseiller municipal.

\*\*\*

Comme de juste, la *République libérale*, déclare avec nous, que ces nominations n'ont aucune valeur aux yeux du vrai parti républicain et que la satrapie de la rue Bour-sault en sera pour ses frais d'enrôlement.

\*\*\*

Le « démocrate » du *Réveil* réplique au *Journal du Lot*, dans son n° de ce soir.

Ne trouvant rien à reprendre à nos théories démocratiques, il pousse cette tirade à effet :

Le département du Lot est la proie des bonapartistes.

Il s'agit de le délivrer. Les républicains, les vrais, qu'ils soient avancés ou modérés, ardents ou tièdes poursuivent ce but.

A cet effet, ils s'organisent de manière à ne former qu'un faisceau compact de toutes les nuances du parti. Tous ont la même pensée : Combiner les efforts et les bonnes volontés. Dresser une liste de candidats qui, seule, sans obstacles, libre de toutes entraves, puisse faire échec à la liste réactionnaire.

Le résultat est tellement sacré que nous « pauvres diables de radicaux », nous renonçons à faire prévaloir nos vues et nos aspirations légitimes. Le sacrifice est nécessaire, indispensable. Nous nous l'imposons.

Bravo, excellent « démocrate » du *Réveil*! Voilà qui est pensé noblement; mais pourquoi faut-il que, vingt lignes plus haut, vous jetiez la pierre aux républicains libéraux?

Toujours cette vieille logique...

REPORTER.

**Une véritable catastrophe** nous est signalée à l'instant :

Pendant le violent orage qui a éclaté hier au soir à Souillac, la foudre est tombée sur la caserne de gendarmerie et a atteint les cinq gendarmes de la brigade, en ce moment occupés à la sellerie.

Lorsqu'on a relevé les cinq malheureux, on a pu constater que trois étaient grièvement blessés. L'état des deux autres n'est pas grave.

**Victor Hugo.** — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, comprenant 46 volumes in-8°. Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LEVASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'intendant s'était soulevé à moitié. Le chef de la brigade de sûreté répéta :

— Monsieur Jacques Lebrun, il faut m'accompagner.

Y avait-il, dans l'accent, dans le geste, dans le regard dont le policier souligna cette invitation, une mystérieuse et invincible attraction? Nous l'ignorons, Toujours est-il que l'ancien dragon répondit :

— C'est bon. Attendez. Je vous suis.

Il mit la bouche sur la blessure qui entaillait le bras du cadavre. Puis, se retournant et désignant la morte :

— C'est pour la venger, hein, que vous voulez m'emmener?

Vidocq fit un signe affirmatif. L'intendant se dressa péniblement :

— Voilà! fit-il. Présent à l'appel et solide au poste!

Solide!... Le pauvre vieux soldat chancelait ainsi qu'un homme ivre. Et son corps, long et maigre, si droit et si ferme que nous l'avons entendu comparer à une latte, se ployait en deux par le milieu, comme aurait pu le faire celui d'un octogénaire moribond :

— Camarade, dit-il à Vidocq, soutenez-moi, sans vous commander... Je ne sais ce qui me casse les reins... Mais je ne peux pas me tenir en selle...

Le chef de la brigade de sûreté le prit sous l'aisselle d'un côté. Coco Lacour en fit autant, de l'autre. Tous trois se dirigèrent vers la porte. En passant devant les magistrats :

— Pas plus difficile que cela! fit Vidocq *mezza voce*. Enlevez, c'est pesé? En route, mauvaise troupe!

Lorsque Jacques Lebrun, appuyé sur les deux agents, parut sur le seuil de l'hôtel, il y eut, dans la foule qui remplissait la rue, une tumultueuse

A l'occasion de la fête de Mgr Grimardias, Mgr l'évêque de Nîmes et Mgr l'archevêque d'Albi, qui sont depuis quelques jours en visite chez notre évêque, présideront demain, aux offices de la journée. Mgr Besson, doit prêcher aux vêpres. On sait que l'évêque de Nîmes est un des grands orateurs de la chaire sacrée.

L'ouverture de la session d'examens pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique dans les établissements universitaires, est fixée au 31 juillet.

Tout candidat devra produire avant le 15 juillet, pour être inscrit :

- 1° Son acte de naissance;
- 2° Sa demande au Recteur sur une feuille timbrée de 0 fr. 60 centimes.

**Concours d'animaux reproducteurs** DE L'ESPÈCE OVINE DU CASSE DU LOT, TENU A GRAMAT LE 28 JUIN.

Le recensement des bestiaux rassemblés sur le champ de foire, a donné le résultat suivant :

Première catégorie, 30 agneaux et 110 agnelles; deuxième catégorie, 44 anténais et 110 anténaises; troisième catégorie, 23 béliers et 100 brebis; quatrième catégorie, 95 femelles de tous âges.

Les prix ont été distribués comme suit :

1<sup>re</sup> Catégorie. — Agneaux et agnelles (animaux ayant encore toutes leurs dents de lait) :

1° Mâles : 1<sup>er</sup> prix (prix de la ville de Gramat), Delsahut, à Prangères, 100 fr.; 2<sup>e</sup> prix Jean-Pierre Chalvet, au Bastit, 80 fr.; 3<sup>e</sup> prix, François Bergognoux, au Mas (Gramat), 60 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Paul Lascoustes, à Alviac, 50 fr.

2° Femelles : 1<sup>er</sup> prix Bergognoux, 80 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Louis Méjécaze, à Lunegarde, 60 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Paul Delsahut, à Chalvet (Le Bastit), 50 fr.

2<sup>e</sup> Catégorie. — Anténais (animaux n'ayant perdu que deux dents de lait).

1° Mâles : 1<sup>er</sup> prix, Paulin Hérol, à Py-Loubressac, 120 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Bergognoux, 100 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Jean Cavalié, à Durban, 80 fr.; 4<sup>e</sup> prix, François Cadiergues, à Villiers-Bio, 60 fr.

2° Femelles : 1<sup>er</sup> prix, Lavergne, à Alviac, 100 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Paul Delsahut, à Chalvet (Le Bastit), 80 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Grangié à Thémimettes, 60 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Calvel, à Rocamadour, 40 fr.

3<sup>e</sup> Catégorie (animaux ayant encore deux dents de lait au moins).

1° Mâles : 1<sup>er</sup> prix, Bergognoux, 120 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Antoine Soulié, à Padirac, 100 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Lavergne, 80 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Grangié, 60 fr. 5<sup>e</sup> prix, Jean-Pierre Chalvet, au Bastit, 50 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Paul Delsahut, 40 fr.

2° Femelles : 1<sup>er</sup> prix, réservé; 2<sup>e</sup> prix, Louis Méjécaze, 100 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Jean-Pierre Chalvet, 80 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Delfour, à Salgues (Alviac), 70 fr. 5<sup>e</sup> prix, réservé.

4<sup>e</sup> Catégorie (femelles de tous âges ayant déjà agnelé).

1<sup>er</sup> prix, Grangié, 80 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Jean-Pierre Vours, à Miers, 70 fr.; 3<sup>e</sup> prix Jacques Momméjé, à Soulié (Gramat), 60 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Charles Méjécaze, à Nougayrac (Fontanes), 50 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Louis Méjécaze, 40 fr.

Prix d'ensemble.

1<sup>er</sup> médaille d'or, à M. François Bergognoux, au Mas (Gramat); 2<sup>e</sup> médaille d'argent, à M. Paul Delsahut, à Chalvet (Le Bastit); 3<sup>e</sup> médaille d'argent, à M. Jean-Pierre Chalvet, au Bastit; 4<sup>e</sup> médaille d'argent, à M. Grangié, à Thémimettes; 5<sup>e</sup> médaille d'argent, à M. Louis Méjécaze, à Lunegarde.

use et immense explosion :  
— L'assassin! c'est l'assassin!...  
— On va l'emballer...  
— Laissez voir!...  
— Serrez-vous donc...  
— Poussez pas!...  
— Aie!...  
— Cré nom!...  
— Vous m'étouffez!...  
— Je meurs!...  
— A bas les parapluies!...  
— A bas les chapeaux!...  
Le gamin cria :  
— A bas les têtes!...

X

SUR LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

Songez donc : la majeure partie de cette foule stationnait là depuis le petit jour! Et il était quatre heures du soir! L'instrumentation criminelle, à laquelle nous venons de vous faire assister, avait pris du temps en effet...

Le brouillard du matin s'était changé d'abord en pluie fine et pénétrante, puis en averse noire et drue. Sous l'action de cette cataracte, qui la détrempait incessamment, et des semelles agglomérées qui la pétrissaient sans relâche, la croûte de neige durcie qui glaçait le pavé s'était liquéfiée peu à peu et fondue en une sorte de palus-mécanique où l'on enfonçait jusqu'à la cheville. Ajoutez que le vent qui embouchait la rue étroite épanouit çà et là, sur la houle des têtes, quelques tuiles arrachées des toits circonvoisins! Qu'importe! Pluie, vent, boue, ennui d'une longue attente et tuiles essemées, rien n'y faisait!

PAUL MAHALIN.

(A suivre.)

**Documents historiques du Quercy.**

L'évêque de Cahors et son clergé rehaussent par leur présence, la grande cérémonie de l'inauguration, à St-Céré, du couvent de la Visitation qui a eu lieu le 2 juillet 1863.

— Une insurrection éclate à Catus le 3 juillet 1792; les émeutiers pillent et brûlent les habitations. L'un d'eux fut condamné à être pendu.

**Un drame à Périgueux.** — L'autre soir, vers dix heures dix heures, les habitants de la rue de Bordeaux entendirent le bruit d'une dispute violente dans la maison B..., entre le père B..., son fils et la femme de ce dernier. Bientôt on appela au secours et un coup de pistolet retentit.

A la suite de cette détonation, on vit sortir le fils B..., se dirigeant du côté de la rue Chanzy. Son père, alors, l'aurait suivi et lui aurait tiré un coup de revolver, en face la maison Rougier, qui forme le coin de la rue Chanzy et de la rue Circulaire.

Atteint derrière l'oreille et perdant beaucoup de sang, le fils B..., put cependant se rendre chez son beau-frère, M. S..., place Bugeaud. MM. les docteurs Gadaud et Rousselot ont donné leurs soins au blessé.

Une enquête est ouverte sur cet événement.

**Fabrication clandestine de poudre.** — Le 27 juin, la gendarmerie a été informée qu'un dépôt de poudre de fabrication clandestine existait sur les chantiers du chemin de fer à Goordon.

Le maréchal-des-logis de gendarmerie s'est aussitôt transporté sur les lieux avec 5 hommes et il a découvert deux sacs contenant 54 kilos de poudre et quatre bidons servant à transporter et distribuer cette poudre aux ouvriers employés sur le chantier.

Les nommés Faux (Antoine), tâcheron de l'entreprise, et Henri, chef mineur, qui ont avoué avoir fabriqué cette poudre, ont été d'abord mis en état d'arrestation, puis remis en liberté sous caution.

**Le parricide de Lavour** — Il y a plusieurs mois, Mme de Virvent fut trouvée, dans son lit, la tête fracassée et baignant dans son sang. Elle respirait encore et ne voulait, en aucune manière, désigner le meurtrier.

Cependant tout accusait de ce crime odieux le fils de la victime.

Les journaux de Toulouse fournissent de nombreux détails sur ce crime.

Le fils de la victime avait pris la fuite et s'était rendu en Algérie, où on procéda à son arrestation. Une instruction fut ouverte. M. de Virvent se défendit d'avoir commis le crime qu'on lui reprochait, mais il déclara en avoir été l'instigateur.

Pendant l'instruction, il parvint à s'évader de la prison de Lavour et à se soustraire aux recherches de la justice.

De temps à autre, M. de Virvent donnait de ses nouvelles à sa famille. Il demandait de l'argent, menaçait de mort sa sœur et était devenu un véritable épouvantail. Ces jours-ci, comme il passait dans la rue Nazareth, il fut aperçu par un de ses parents qui lui mit la main au collet et voulut le forcer à le suivre. Une scène allait être le résultat de cette rencontre, lorsque deux gendarmes l'arrêtèrent.

M. de Virvent va être transféré à Lavour et delà à Albi. Il n'aura pas longtemps à attendre sa comparution devant le jury. L'instruction de l'affaire est terminée, et la chambre des mises en accusation a récemment rendu un arrêt de renvoi devant les assises du Tarn, dont la session s'ouvrira prochainement à Albi.

**Fausse monnaie.** — Il circule en ce moment, à Cahors, de nombreuses pièces en or de 20 francs fausses. Elles sont à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1886.

Elles sont fabriquées avec la plus grande perfection; jusqu'au poids, qui est pareil aux véritables. On ne reconnaît leur fausseté que dans le son mat qu'elles rendent.

La fausseté de trois de ces pièces a été reconnue, hier, à la succursale de la Banque.

Il y a également en circulation des pièces or, de la même valeur, fausses, mais espagnoles.

Avis aux négociants de cette ville.

**Altération des billets de banque.**

— Un rapport signale au ministre des finances

un nouveau moyen très ingénieux des fabricants de faux billets de banque. Au lieu de créer des billets entiers, par des procédés d'imitation, ils enlèvent patiemment d'une série de billets un morceau différent jusqu'à ce qu'ils en aient assez pour reconstituer un billet tout entier en appliquant les morceaux sur un fond extra-léger.

De cette façon ils obtiennent un billet irréprochable comme couleur et dessin et qui est plutôt altéré que falsifié.

Quant aux billets entamés, certaines déchirures ou traces de brûlures dissimulent l'opération de l'emporte-pièce et laissent croire à un accident qui ne compromet pas la valeur du titre. Il y a donc lieu maintenant de faire attention aux billets de banque rapiécés et à ceux auxquels il manquerait une partie quelconque.

**La fraude des vins.** — L'Italie s'occupe, en ce moment, de la fraude sur les vins.

Les ministres de l'agriculture et du commerce de ce pays viennent de déposer un projet de loi qui permettra de sévir énergiquement contre les fraudeurs en matière de vins.

En France, nos parlementaires ne s'occupent de cette question si intéressante pour la fortune publique que lorsque nous ne pourrions plus exposer des produits naturels.

Ce n'est pas tout :

Le ministère de l'agriculture italien fait tous ses efforts pour faciliter le développement de la culture de la vigne et le travail des vins.

Des écoles se créent journellement, des laboratoires de viticulture sont installés et des notes insérées dans les publications spéciales font connaître aux viticulteurs italiens les bonnes méthodes que nous trouvons en France et que l'on applique de l'autre côté des Alpes.

**Arrestation.** — Le Commissaire de police a fait procéder à l'arrestation du nommé Planacassagne (Auguste), originaire de Saint-Julien-d'Ampar (Aveyron), lequel s'était évadé depuis cinq jours du dépôt de Rabès, près Tulle, où il était détenu.

**FOIRE DE CAHORS DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1885**

La foire du 1<sup>er</sup> juillet a été assez importante. Il y avait sur le marché aux bœufs un assez grand nombre d'animaux, le cours n'a pas été en hausse, ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 37 à 39 fr. les 50 kilogrammes, poids vif. Les quelques jeunes porcs qui ont été exposés en vente étaient peu recherchés. 650 moutons ou brebis en vente, ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 0 fr. 70 le kilogramme, poids vif. Le cours des brebis et des agneaux n'a pas été en hausse. 50 chevaux, 10 mulets, 15 ânes, étaient sur le champ de foire.

**Marché aux grains.**

	Mis en vente	Prix moyen.
<b>Blé</b>	350 hec.	18 fr. 00 l'hec.
<b>Maïs</b>	100 —	12 fr. 50 —

**Place du marché.** — La place du marché a été bien approvisionnée en légumes, fruits de la saison et volailles de toute sorte, les jeunes poulets étaient très recherchés, ils se sont vendus à un prix assez élevé, les œufs se sont vendus de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 c. la douzaine.

**Revue Agricole**

**Situation des vignobles phylloxérés en France.**

Le directeur de l'administration de l'agriculture vient de publier son rapport sur la situation du phylloxéra en France. Nous en extrayons quelques renseignements qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Pendant l'année 1884, le phylloxéra a fait son apparition dans le département de la Loire-Inférieure (arrondissement d'Ancenis et de Nantes) et dans quelques autres arrondissements de faible importance viticole, savoir: Romorantin, Albertville, Charollin, Dôle, à Roche-sur-Yon, les Sables-d'Olonnes et, plus récemment, à Provins, à proximité des vignobles d'Epernay, où commence la grande culture des vignes de Champagne.

La nouvelle de l'invasion dans l'arrondissement de Provins a vivement ému les viticulteurs des régions voisines, et le préfet de la Marne a pris immédiatement un arrêté par lequel il ordonne qu'une enquête sera faite dans toutes les communes où il existe des vignes pour signaler celles qui renferment des ceps dont la végétation est languissante.

En exécution de ces arrêtés, les maires devront visiter les vignes de leur commune, chaque quinzaine, jusqu'au mois d'août, et faire connaître sans

retard tous les phénomènes d'affaiblissement dans la végétation qu'ils pourraient y constater.

La superficie plantée en vignes sur l'ensemble du territoire français était, avant l'invasion phylloxérique, de 2,485,829 hectares. Aujourd'hui, elle atteint seulement 2,058,580 hectares.

C'est un déficit de plus de 427,000 hectares, et encore cette différence ne représente pas la totalité de la perte subie, car les vignobles détruits successivement ont une étendue de près d'un million d'hectares formés de vignes en plein rapport tandis que sur la superficie actuellement existante, une très grande étendue ne donne encore que des résultats très faibles comme quantité et inférieurs en qualité aux vins que produisaient les vignes détruites.

Si ces chiffres sont de nature à effrayer, dit M. Tisserand, directeur de l'agriculture dans son rapport, ils montrent toutefois l'esprit de résistance du paysan français que rien n'abat et la virilité des populations méridionales qui, au lieu de se laisser abandonner au désespoir, luttent, travaillent avec énergie, plantent et replantent les vignes détruites et recommencent encore, comme pour lasser le mal, en utilisant tous les sols et toutes les situations convenables. 600,000 hectares ont été ainsi plantés et disputés au redoutable ennemi.

Les vignobles traités par submersion occupent une superficie d'environ 24,000 hectares. On sait que cette opération donne d'excellents résultats au point de vue de la destruction des parasites de la vigne. Mais, depuis quelque temps, on prétend que les crus provenant de vignobles submergés, deviennent à la longue, inférieurs en qualité, la submersion, au dire de ses détracteurs, ayant pour conséquence d'appauvrir le sol ou d'exercer une fâcheuse influence sur la circulation de la sève.

Ajoutons, en passant, pour être complet, que ces affirmations sont formellement contredites par des viticulteurs qui pratiquent la submersion depuis longtemps.

La superficie des vignes traitées par le sulfure de carbone est environ d'un tiers plus considérable que la superficie des vignes traitées par la submersion. Elle atteint 35,000 hectares.

Les traitements au sulfocarbonate de potassium n'embrassent qu'une superficie de 6,286 hectares.

La reconstitution par les vignes américaines, employées comme porte-greffes, a une étendue de 52,777 hectares.

En fait de cépages américains, les Riparia, les York-Madeira et les Rupestris continuent à tenir le premier rang. Ces espèces de vignes ne sont point attaquées sur leurs racines par le phylloxéra, ou plutôt elles ne le sont que faiblement. Leur découverte constitue donc pour la viticulture, au point de vue des moyens pratiques et efficaces, de combattre le phylloxéra un des progrès les plus importants qui aient été encore réalisés dans cette voie.

Les 52,777 hectares replantés aujourd'hui en cépages américains, se répartissent dans 33 départements. Dans ce chiffre, l'Hérault figure à lui seul pour près de 30,000 hectares.

L'élan donné dans le département de l'Hérault, se communiquera certainement dans les départements voisins, et la reconstitution, comme la destruction, fera la tâche d'huile.

En dix ans, que de progrès accomplis! Rappelons-nous les premières années qui ont suivi l'apparition de la maladie. Que d'incertitudes, que de découragements, que d'angoisses, alors que l'on voyait les vignes disparaître et que ni la science ni la pratique n'avaient mis entre les mains des vigneronniers les moyens de conserver ou de reconstituer les vignes. Aujourd'hui quel heureux changement dans la situation. Chacun choisissant le moyen qui lui paraît meilleur, se met à l'œuvre; on entrevoit un avenir meilleur, et l'on pourrait presque fixer mathématiquement, en prenant pour base les résultats acquis, l'époque où la crise viticole ne sera qu'un douloureux souvenir.

L'Etat prend-il toutes les mesures nécessaires pour hâter ce moment si impatientement attendu? Nous sommes obligés de reconnaître que non. Sans doute ses encouragements et ses subventions ont été utiles, mais ils ne sont pas à la hauteur de la gravité du désastre, et c'est avec parcimonie et en quelque sorte à regret, que nos républicains allouent une centaine de mille francs pour la destruction du phylloxéra, alors que des millions seraient nécessaires. Combien de millions affectés à cette œuvre seraient plus productifs que ceux gaspillés criminellement au Tonkin.

Notre appréciation à cet égard est justifiée par les termes curieux du rapport de M. Tisserand qui, à propos des syndicats s'organisant pour la défense contre le fléau, dit que « la section permanente s'est vue contrainte, afin de ne pas excéder le crédit mis par le Parlement à la disposition du ministère.

Elle a été guidée par cette pensée que les encouragements de l'Etat devaient être réservés aux petits propriétaires.

La vigne est, avec le blé, la meilleure richesse de notre beau pays de France.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 27 juin au 4 juillet 1885.

**Naissances.**

Balayé, Auguste, Impasse St-Cyr, 1.  
 Trouillier, Charlotte, rue Dominici, 3.  
 Viguié, Pierre, Impasse St-Laurent, 4.  
 Lacassagne, Marie, à St-Henri.  
 Higonnet, Germain, rue Feydel, 7.

Desprat, Pierre, rue de la Chartreuse.  
 Lamouroux, Paul, rue des Cadourques.

**Décès.**

Brouzès, Jean, sabotier, 56 ans, r. de la Préf.  
 Laflorentie, Françoise, 88 ans, r. des 3 Baudus.  
 Arnaz, Marie, s. p. 30 ans, à Cabessut.  
 Francès, Baptiste, 73 ans, r. St-Barthélemy, 27.  
 Tacconet, Marie, s. p. 22 ans, rue Nationale, 5.  
 Besse, Marie, 60 ans, célibat, rue des Variétés.  
 Marin, François, cordonnier, 75 ans, (Hospice.)  
 Miquel, Guillaumette, 75 ans, (Hospice.)

**BOURSE. — Cours au 4 juillet.**

3 0/0	81 05
3 0/0 amortissable (ancien)	82 30
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	105 50
4 1/2 0/0 1883	109 95

**Dernier cours du 3 juillet.**

Actions Orléans	1,330 50
Actions Lyon	1,247 50
Obligations Orléans 3 0/0	382 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	343 00
Obligations Lombardes (jouissance)	308 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	335 50

**TIME IS MONEY**

Les Anglais, toujours pratiques, ont déjà fait entrer dans leur consommation usuelle le **BOUILLON CIBILS**. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, Epicerie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

**Un Français, quelque peu matérialiste, a dit autrefois :** « Tout le bonheur de l'homme consiste dans une bonne digestion. » C'est un peu vrai, car si, pour une raison quelconque, il se produit des désordres dans l'estomac ou les intestins, la nutrition normale du corps s'interrompt aussitôt, le sang ne circule plus régulièrement, devient trop clair ou trop épais, il s'ensuit des maladies du foie ou de la bile, souvent très longues à guérir. Pour éviter ces complications, il suffit de prendre, au premier malaise, quelques Pilules Suisses, dont les succès surprenants augmentent chaque jour, et sont constatés par des milliers de lettres authentiques, comme celle-ci : « A M. Hertzog, Ph<sup>en</sup>, 28, rue de Grammont, à Paris : Depuis longtemps je souffrais beaucoup d'une grande inflammation d'intestins, compliquée d'un manque absolu d'appétit. Grâce à vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, je me trouve beaucoup mieux et je vous autorise à le publier. »

**SANTÉ A TOUS**

**ADULTES ET ENFANTS**

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

**REVALESCIÈRE**

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses, rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muscuesque, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr.; 4 kilos, 20 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le **ROI DES ALIMENTS** pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos, de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

**Pour paraître en livraisons**

ALFRED BARBOU

**LA VIE DE VICTOR-HUGO**

Édition ornée d'un portrait et d'un autographe ET ILLUSTRÉE DE NOMBREUX DESSINS S'adresser à MM. C. MARPON et E. FLAMMARION, éditeurs, 26, rue Racine, à Paris.

**Bibliographie**

**LE MONDE ILLUSTRÉ**, Sommaire du numéro du 27 juin 1885. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : L'amiral Courbet ; La maison natale de l'amiral Courbet ; Le « Bayard » ; Kelung ; L'occupation des Pescadores ; Les préliminaires de paix ; Le capitaine Brunet ; Alphonse Tailland ; Le sous-lieutenant Emile Portier ; Le sous-lieutenant René Normand ; Exposition des orphelins d'Alsace-Lorraine ; Les mois rustiques ; Une Idylle, par R. Lhermitte. — Théâtres, par Charles Monselet. — Récréations de la famille. — Gravures : Le « Bayard ». — Les îles Pescadores. — Morts au Tonkin. — Les préliminaires de paix. — La « Mélancolie », tableau de Dominic Feti. — Les croiseurs et les avisos chinois dans la Rivière de Ning-Po. — Echees. — Proverbe à compléter. — Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

**LE TOUR DU MONDE**, Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1278<sup>e</sup> livraison (4 juillet 1885). — Voyage dans le haut Laos, par M. le docteur P. Neiss. — 1880. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de E. Burnand, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE**, Sommaire de la 657<sup>e</sup> livraison (4 juillet 1885). Texte : Notre-Dame Guesclin, par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot. —

Notre armée du Tonkin par Louis Sevin. — La navigation aérienne, par Gaston Tissandier. — Effets d'une rougeole, par Albert Lévy. — Le Bigros larron, par M<sup>me</sup> Gustave Dumoulin. — La houille, par M<sup>me</sup> Barbé. — Dessins : E. Zer, Gobin, Féral. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**St-NICOLAS**, 6<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro du 2 juillet 1885. — La meilleure part. Adriana-Piazz. — Les Héritiers de Montmercy. Eudoxie Dupuis. — La robe de poupée. Léon d'Azévan. — Portrait du lauréat du concours de dessin. — Jules le Présomptueux. — Sosie. J. Protche de Viville. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par G. Whebert, A. Sandoz, Ch. Clérico, Léonce Petit, V.-A. Poirson, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**LE BON JOURNAL**, Sommaire du numéro du 28 juin 1885. — Georges Ohnet : La Grande Marinière. — Hector Mallot : Micheline (suite). — Edouard Siebecker : La Répétition. — Xavier de Montépin : Jean Vaubaron (suite). — H. Sérignan : Troppmann (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

**LE MUSÉE DES FAMILLES**, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1885. — Les Serpents, par Eug. Noël. — Marguerite Van Eyck, par Georges Grand. — Le Salon de 1885, par Pierre Gauthiez. — M. Gladstone chez lui et au Parlement, d'après Petrucci

della Gatina. — Chronique, histoire de la quinzaine. — Castelvert, par S. Blandy. — Le Secret du fer, par J. Protche de Viville. — Correspondance et Concours, par Eug. Muller. — Illustrations par Specht, A. Sandoz, A. Ray, J. Ambroise, Duplais-Destouches, C. Piloty, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**JOURNAL DE L'AGRICULTURE**, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef : Henry Sagnier. — (G. Masson, éditeur, 120, boulevard St Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 847, du 4 juillet 1885 : H. Sagnier. Chronique agricole. — Louis Passy. Discours aux obsèques de M. Tresca. — De la Tréhonais. Chronique agricole de l'Angleterre. — De Sardrie. Clôtures en ronces artificielles. — Saint-André. Concours régional de Beauvais. — Vidalin. Les fumures dans les cultures du Centre. — Aurran. Concours des prix culturaux dans l'Hérault. — Marsais. Société nationale d'agriculture. — Rémy. Revue commerciale et prix-courant des denrées agricoles. — Gravures noires : Clôtures en ronces artificielles (4 fig.).

**SCIENCE ET NATURE**, Sommaire du numéro 83 Texte : Les grandes Compagnies de navigation de l'Europe occidentale et la vitesse de leurs paquebots, par A. Férauk. — Compteur d'électricité de M. Caudey, par le colonel de Silva. — La Nouvelle-Grenade : le climat, les habitants, avenir du pays, par Eugène Lejane. — Entre Merv et Hérat, le pays, par J. Deniker. — La recherche de l'arsenic dans les empoisonnements, par A. Chapuis. — A travers

la science : Creusement des chambres de mines dans le roc ; L'exploitation du pétrole en Pennsylvanie ; Les lampes vivantes ; Un navire perfectionné ; Lancement d'un cuirassé ; La lecture et les maladies contagieuses ; Les voyages de vacances ; La force musculaire dans l'espèce humaine ; Eclairage et ventilation ; Désinfection des chiffons par la vapeur ; Education du sens de la vue chez les aveugles-nés. — Chronique : Création d'une école d'aérostation à Grenoble ; Missions scientifiques ; La statue de Nieppe ; L'herbier de Jean-Jacques Rousseau au Jardin botanique de Berlin. — Jeux et récréations scientifiques : Le triadroscope. — Gravures : Le « Yang-Tsé », paquebot de la Compagnie française des Messageries maritimes, d'après une photographie instantanée, illustration par Dietrich. — Compteur d'électricité de M. Caudey ; Principe de l'appareil ; Élévation principale. — Carte de la Turkménie sud-occidentale, par Martin. — Aouls ou compements des indigènes. — Recherche de l'arsenic par la chaleur ; Appareil de Marsh ; Le même modifié par Chevalier ; Le même modifié par l'Académie des sciences ; Le même, disposition de M. Bouis (ensemble 6 figures). illustrations par Bonnafoux et Pégaré. — Jeux et récréations scientifiques : Le triadroscope, illustration par Poirson et Dietrich. — Bureaux à la librairie J.-B. Baillièrre et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

**DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY**  
USINE A VAPEUR

# CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque  
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

**MACHINES A COUDRE**  
POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>  
**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

# COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon **VINAIGRE DE L'ÉTOILE** de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréé, M  
mes saluts sincères,  
COUSTILLAS Jeune.

**PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE**

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre... 30<sup>f</sup>

Franc de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

**LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS**

# MAISON DES 100,000 PALETOTS

# ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

**CHEMISES SUR MESURE**  
Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

**PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE**

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n<sup>o</sup> 11 sont transporté boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

**ON DEMANDE**

Un Domestique, sachant conduire deux chevaux. S'adresser immédiatement à Monsieur **ANDRÉ**, à la Gibertie, commune de Lagardelle (Lot).

**BONNE OCCASION**

A vendre un **Attelage**, chevaux anglo-normands, taille 1 mètre 70. S'adresser à M. DELTIL, vétérinaire à Puy-l'Évêque (Lot).

**ÉPICERIE FINE**

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

**A. COUDERC**  
Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

EXPOSITION CAHORS 1881



# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

# L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

**NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR**, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

**125 CARTES COLORIÉES**, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires avec un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

# BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Après le roman de M. de Gastyne et une courte nouvelle de M. Paul Hervieu, **GIL BLAS** publiera un grand roman :

# LE VIOL

PAR **M. EMILE BERGERAC**

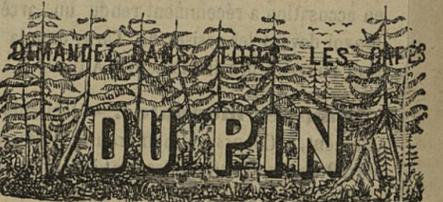
L'étude est d'une philosophie sérieuse, à la fois tragique et gaie, avant tout œuvre d'analyse, et elle traite une situation excessivement curieuse, dont le problème intéressera tout le monde.

L'auteur, d'ailleurs, a écrit spécialement pour notre clientèle une préface explicative qu'il a dédiée à M<sup>me</sup> Madeleine Brohan, et dans laquelle il expose, entre autres choses, ses théories sur le roman moderne comparé au théâtre contemporain.

Après **LE VIOL**, **GIL BLAS** publiera des œuvres signées de MM. Emile Zola, Alphonse Daudet, Jules Claretie, Catulle Mendès, Fouquier, etc.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

# DU PIN

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande

# MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

# FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTRUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
MEMBRE DU JURY  
BORDEAUX EXP-INT: 1882 HORS CONCOURS  
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

# LOTÉRIE DES ARTISTES MUSIENS

GROS LOT: 100,000<sup>f</sup> Second et dernier Tirage

Jeu 30 Juillet prochain

246 autres Lots de: 50,000<sup>f</sup>, 25,000<sup>f</sup>, 10,000<sup>f</sup>, 5,000<sup>f</sup>, 1,000<sup>f</sup>, 500<sup>f</sup>, 100<sup>f</sup>

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

**DERNIERS BILLETTS: UN FRANC**

Adresser sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DESTRE, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.